

À

Chamalières, le 28 Février 2022

**Le Proviseur
François TRAUILLÉ**

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques

Téléphone
04 73 31 74 64

Site
www.lyceedechamalieres.fr

**Voie Romaine
63400 CHAMALIERES**



Le Lycée Général et Lycée des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme de Chamalières compte aujourd'hui 1285 élèves répartis dans toutes les filières : professionnelle, technologique et générale, pôle BTS et Mentions Complémentaires.

L'identité de notre lycée et ses succès sont fondés sur une alliance savamment concentrée entre des formations générales, professionnelles et technologiques qui permettent à chaque élève de choisir son parcours scolaire, de progresser et de relever ses potentialités.

Nous formons vos futurs collaborateurs dans les secteurs de l'Hôtellerie, Restauration et du Tourisme.

Partenaire du lycée, vous contribuez à son rayonnement professionnel.

Nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage sur les salaires 2021 à raison de 13 % sur 0,68 % de la Masse Salariale.

Verser votre taxe d'apprentissage au lycée hôtelier de Chamalières, c'est nous permettre d'actualiser des équipements et des matériels pour garantir un enseignement de qualité.

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités précisées sur la plaquette annexée à ce courrier.

Madame BOUTAFENOUCHE Sabrina, Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques reste à votre disposition pour un complément d'informations.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous exprimons nos sincères salutations.

**Le Proviseur
François TRAUILLÉ**

